



## Faisant fonction d'éducateur

Par **jojo93**, le **29/10/2015** à **23:54**

Bjr. J'ai été embauché il y à 5 ans en qualité d'animateur pour un poste d'educateur spécialisé car je n 'etais pas diplômé. Actuellement diplômé j'ai rencontré des directeurs dans le cadre d ' entretiens d' embauche. Deux d'entre eux m'ont informé que j'aurait du être renumerer à auteur de ma fonction réellement exercé et obtenir l'indice correspondant. Après avoir fait des recherches j'ai trouvé une décision de justice allant dans ce sens. J'ai donc pris rdv avec mon directeur pour lui expliquer mais il n'a rien voulu entendre. Avez vous des avis sur ma situation?

Par **P.M.**, le **30/10/2015** à **00:16**

Bonjour,  
Je pense que vous avez déjà les éléments qui vont dans votre sens...